

Élaboration du PLU d'Avrilly
(commune de Chambois)

BILAN DE LA CONCERTATION

Le contexte de la concertation mise en œuvre

Les objectifs fixés dans la délibération du 26 novembre 2015 concernant la prescription de l'élaboration du PLU d'Avrilly étaient les suivants :

- Le développement de la commune pour favoriser l'accès aux principaux équipements (école) et en tenant compte du réseau viaire ;
- La protection des espaces boisés en limitant les possibilités de construire
- La préservation de l'avenir de l'agriculture sur la commune notamment en protégeant l'activité agricole située dans le bourg.

En application de l'article L.300-2 du code de l'urbanisme, cette délibération précisait les modalités de concertation associant pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants.

Les moyens mis en œuvre

L'élaboration du PLU a fait l'objet **d'annonces officielles dans les journaux locaux**.

Une information a été diffusée à travers la presse locale pour informer de la mise en œuvre de la transformation du POS en PLU et par le biais d'une lettre d'information pour annoncer la réunion publique.

Cette information locale a été complétée par l'affichage de comptes-rendus de Conseil Municipal. Le PLU a fait l'objet d'échanges, de débats ou de validation à l'occasion de Conseils municipaux ou de la commission urbanisme pour la présentation du diagnostic, le débat sur les orientations du PADD et la validation des objectifs, complété par plusieurs commissions PLU pour la définition des enjeux, du PADD, du zonage, du règlement et des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Des réunions de travail techniques ont été organisées au cours de la procédure associant les services des collectivités territoriales (Communauté de Communes, l'Etat, le Département, les communes limitrophes et les Chambres Consulaires, les gestionnaires des réseaux) en particulier sur les scénarios de développement, les orientations du PADD et les aspects règlementaires (règlement écrit et graphique, OAP). Il y a eu notamment des réunions plus spécifiques :

- l'une organisée avec la chambre d'agriculture et les agriculteurs pour évaluer les possibilités d'évolution à terme de leurs exploitations, leur projet ou leur devenir du fait de leur localisation pour une partie au sein du village ;
- une autre avec la présence de l'Etat et de l'UDAP pour apprécier les conditions de mise en valeur et de protection du patrimoine, notamment en lien avec la présence de la motte féodale.

Une réunion publique a été organisée, annoncée par la distribution d'une lettre d'information à tous les habitants d'Avrilly et panneaux d'affichages de la commune.

Elle était consacrée à la présentation du PADD et du projet de zonage et les aspects réglementaires. Une trentaine de personnes a participé à la réunion et les principaux échanges ont concerné la prise en compte des risques (marnières), les mesures de protection liées à la présence du site patrimonial de la motte et la situation du projet de construction de plusieurs logements qui se trouve bloquée depuis plusieurs années en centre-bourg, face à la mairie.

Un cahier d'observation a été mis à disposition de la population pour recueillir les remarques ou les demandes éventuelles faites par courrier. Il n'y a pas eu d'observations particulières d'inscrites.

D'autre part, les membres de la commission en particulier Monsieur le Maire était à la disposition des habitants pour recevoir les différentes remarques. Lors de différents rendez-vous, il y a eu des demandes d'information sur le projet PLU, en particulier sur les possibilités d'évolution des corps de ferme ou de l'activité liée au Silo.

Enfin, **le projet de PLU a été débattu au sein du groupe de travail** où étaient invités les services de l'Etat, le Département, la Région, les chambres consulaires, la Communauté de Communes et les communes limitrophes.

L'ensemble de ces réunions ont permis d'enrichir le projet du PLU d'Avrilly.

Tableau récapitulatif des principales étapes et des réunions de concertation dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme d'Avrilly

| Dates | Objet |
|--|--|
| REUNIONS DU CONSEIL ET DE LA COMMISSION URBANISME | |
| 26 novembre 2015 | Prescription de l'élaboration du PLU par la commune d'Avrilly |
| Décembre 2016 | Choix du bureau d'études |
| Décembre 2016 à mars 2017 | Réunion de lancement - Visite de la commune, réunions de travail avec la commission Urbanisme, entretiens –Elaboration du diagnostic |
| 16-03-2017 | Présentation du diagnostic et des enjeux au Conseil Municipal en présence des personnes publiques associées |
| 04-2017 | Reprise de la procédure par l'interco Normandie Sud Eure |
| Avril 2017 à octobre 2017 | Réunion de travail en commission et échanges sur enjeux, scénarios et réflexions sur le PADD |
| 23-10-2017 | Présentation du PADD aux personnes associées |
| 22-05-2018 23-05-2018 | Présentation et débat en Conseil Municipal du projet de PADD Présentation et débat en Conseil Communautaire du projet de PADD |
| Juin 2018 à juin 2019 | Plusieurs réunions de travail en commission sur le zonage, le règlement, le repérage des éléments remarquables et les OAP |
| | Modification des orientations du PADD Présentation et débat en Conseil Municipal du projet de PADD Présentation et débat en Conseil Communautaire du projet de PADD |
| 27 septembre 2019 | Réunion avec les personnes publiques associées : Rappel des objectifs de développement, présentation du zonage et aspect réglementaires |
| REUNION PUBLIQUE | |
| 8 novembre 2019 | Réunion publique pour présenter le PADD et le projet de zonage avec les aspects réglementaires (annonce dans presse locale, affichage et lettre info distribuée à tous les habitants) |
| PRESSE / AFFICHAGE PUBLIC | |
| 2016 à 2019 | Information sur le PLU, son état d'avancement par affichage, éléments du diagnostic exposé en mairie, Mise à disposition des documents présentés en réunion publique sur le projet PLU PADD, règlement, plan de zonage, OAP Mise à disposition d'un cahier d'observations |
| | Affichage réglementaire de toutes les convocations au Conseil Municipal et des comptes-rendus |
| | Information par l'intermédiaire d'une lettre d'information de la réunion publique du 8 novembre 2019 + affichage |